

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 633

Artikel: Lettre de Suède : les élections suédoises et les femmes

Autor: Ruyd, Hanna

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264782>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un à côté de l'autre, s'appuyant l'un sur l'autre — ce jour-là pour la première fois, l'harmonie humaine sera réalisée.

M^{me} AVRIL DE STE CROIX.

Lettre de Suède

Les élections suédoises et les femmes

Stockholm, décembre.

Chère amie,

Déjà Frederika Bremer, notre pionnière, soupirait devant la rapidité avec laquelle les jours passent! Je fais de même. Si votre dernière lettre est restée si longtemps sans réponse, c'est en grande partie parce que je désirais vous faire part des résultats de notre campagne pour les élections, et bien que celles-ci aient eu lieu en été, ce n'est que ces jours que nous en connaissons les résultats qui nous intéressent.

Dans les Conseils municipaux, le nombre des femmes élues a augmenté de 30 %, ce que nous trouvons fort appréciable, car si le pourcentage d'augmentation lors des précédentes élections en 1938 avait été de 72 %, nous ne pouvions pas espérer que pareille proportion se maintienne chaque fois. A Stockholm, les femmes occupent le 25 % des sièges au Conseil Municipal, contre le 23 % durant la précédente législature. L'élection au Conseil Municipal de Mme Elsa Bernadotte Cedergerg, la nièce du roi, a fait sensation: c'est, dit-on « le premier des Bernadotte qui entre dans la vie publique »! Mme Cedergerg, présidente des Unions chrétiennes de jeunes filles suédoises, et que vous avez à plusieurs reprises rencontrée à Genève, appartient au même parti que moi.

Dans les Conseils généraux, tout il existe un par province, soit donc 23 au total, le nombre des femmes conseillères a augmenté de 14 pour l'ensemble des Conseils et a été porté de ce fait de 45 à 59. Là aussi, nous sommes assez satisfaites de ce résultat, d'autant plus que nous avons enfin réussi à obtenir l'élection des femmes dans les provinces du Nord, où, jusqu'à présent, aucune n'avait pu obtenir le chiffre de voix nécessaire. Et nous sommes aussi très heureuses des témoignages que nous recevons des partis politiques qui reconnaissent toute la valeur stimulante de notre effort auprès des femmes.

...Mais ne croyez pas que nous allons pour tout cela nous reposer sur nos lauriers! Car très prochainement, ces Conseils nouvellement élus vont constituer leurs Commissions et Comités pour s'occuper de l'assistance publique, d'hygiène, de protection de l'enfance, de surveillance des écoles, etc. et il importe naturellement que des femmes soient nommées dans ces Commissions et Comités. Aussi avons-nous déjà commencé à mener campagne en envoyant à tous les journaux des articles sur ce sujet, et en veillant que chaque article soit spécialement rédigé pour les lecteurs du journal auquel il s'adresse. Ces articles ont évité la propagande directe, et ont surtout insisté sur le fait qu'aucune activité n'est satisfaisante ni même possible, si elle n'obtient pas le concours des femmes.

Vous voyez que nous avons bien travaillé

Une proposition de Mrs. Corbett Ashby

Dans le courant du printemps 1942, notre Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby adressa aux grandes organisations féminines internationales une proposition qui retint l'attention de plusieurs d'entre elles. Cette proposition était venue de Mrs. Chapman Catt, la vénérable féministe dont la clarté d'esprit et la chaleur de cœur restent intactes en dépit des années, et qui estimait que les femmes, et les féministes devaient dès maintenant songer aux moyens de faire entendre la voix des femmes après la guerre: Mrs. Catt suggérait même que les femmes organisées se groupent à la même date et au même lieu que la future Conférence de la paix, comme l'avaient fait les femmes des pays alliés en 1919, pour présenter leur point de vue, aussi bien sur l'établissement d'une paix juste et durable que sur la situation qui leur serait faite dans le monde de l'après-guerre par la suppression des injustices dont elles souffrent.

Ces idées, qui parurent prématurées aux unes, et intéressantes, mais difficiles à réaliser aux autres, circulèrent durant l'année dernière entre les principales de nos organisations féminines internationales, dont la presque totalité finirent par répondre dans le sens affirmatif à Mrs. Corbett Ashby. Celle-ci leur adressa alors une seconde lettre, fixant déjà quelques précisions, lettre qui n'est arrivée à certaines d'entre elles que ces dernières semaines, vu la longue interruption de tout courrier avec l'Angleterre. Nous en résumons ci-après l'essentiel:

Faut-il convoquer une rencontre de femmes de tous les pays en même temps et au même endroit que la Conférence de la paix? Faut-il la convoquer auparavant, afin qu'elle puisse lui

présenter ses conclusions? Les femmes organisées ne feraient-elles pas bien de constituer une sorte de Comité commun d'action, tel que celui qui avait fonctionné à Genève au moment de la Conférence du Désarmement?

Par qui sera composée cette Conférence féminine? pas nos anciennes organisations féministes? par des femmes venant de nouveaux milieux? Comment se fera la rencontre entre femmes des pays en guerre? Sur la base de quel idéal commun les réunions auront-elles lieu? la Charte de l'Atlantique pourra-t-elle être prise comme ligne de politique générale?

Le programme général de cette Conférence pourrait-il comprendre deux grandes divisions? a) le point de vue féminin (réclamation de l'égalité politique, économique et sociale, continuation et si possible coordination du mouvement féministe) et b) principes de la coopération internationale sur la base d'une paix permanente?

Nos lectrices se rendent compte sans peine de la complexité et de la gravité des problèmes qui sont ainsi soulevés! mais que, dans quelques pays, des femmes les étudient déjà est encourageant, de même qu'est aussi encourageant le fait que celles qui, l'an dernier, déclaraient tout effort de cet ordre prématuré commencent maintenant à s'y intéresser. Et nous tenons tout spécialement à signaler à ce propos les études et discussions de quelques-uns de nos groupements féminins suisses, notamment de « Femme et démocratie » et de l'Association suisse pour le Suffrage: bien que de Londres nous n'ayons encore reçu que des démarches d'ordre international sur ces points, il est utile de savoir que, dans notre pays, comme certainement dans plusieurs autres, l'on est sympathique à l'initiative prise par Mrs. Corbett Ashby. L'occasion d'en parler nous reviendra encore à bien des reprises.

E. Gb.

Le contrat-type de travail pour le personnel domestique féminin

(Suite de la 1^{re} page.)

Les points principaux des contrats-types sont les suivants:

La durée de la journée de travail qui est de 14 heures y compris 2 heures pour les repas et une pause au cours de la journée. Argovie mentionne que la journée des employées de moins de 18 ans doit être de 12 heures. Berne, Soleure et Argovie (dans ce canton, seulement pour les employées de campagne) fixent la durée du repos de nuit à 8-9 heures ininterrompues; dans le canton d'Argovie, le repos de nuit des employées de moins de 18 ans doit être de 10 heures au moins.

Les loisirs: chaque employée de maison a droit à un nombre déterminé d'après-midi de congé (4 heures au moins) au cours de la semaine et à un congé de 8 à 12 heures une fois par mois. Soleure accorde un jour de congé de 8 heures chaque mois, mais tous les deux mois ce jour de congé doit comprendre 24 heures; toutefois, pour les employées de maison mineures, ce congé ne doit être employé qu'à faire des visites à des parents. En outre, une différence est faite dans les contrats de Soleure et d'Argovie entre les employées de la ville et de la campagne, car il a fallu tenir compte des périodes de gros travaux dans l'agriculture; le nombre des jours de congé est donc plus élevé en hiver qu'en été pour les employées des ménages de campagne.

Les vacances: Zurich, Winterthour, le Tessin, Soleure accordent 14 jours de vacances dès la première année de services. Genève une semaine après la première année de services et deux semaines dès la deuxième année. Argovie va plus loin et donne 10 jours la première année de services, 15 jours après 2 ans de services et 3 semaines dès la 5^{me} année. Seul stipule le contrat argovien que si l'employée quitte sa place dans le courant de l'année, elle a droit à un nombre de jours de vacances correspondant au temps pendant lequel elle aura été occupée durant l'année.

Le salaire: soit les gages de l'employée qui ne comprennent pas que le salaire en espèces mais aussi l'entretien et la nourriture. Le contrat bernois fixe le salaire des débutantes à Fr. 20.—, tandis que les contrats de Zurich et du Tessin indiquent un minimum de Fr. 25.— et Genève Fr. 30.—. De plus, selon le contrat du Tessin, le salaire minimum des employées de maison est de Fr. 45.—. Soleure et Argovie ne mentionnent pas de salaires minima.

Tous les contrats stipulent que la nourriture de l'employée doit être saine et suffisante (Ge-

nistes suédoises, est elle aussi en période de croissance, puisque le nombre de ses branches locales, qui, il y a cinq ans, n'était que de 39 dépasse actuellement 80...

Hanna RUYD.

Présidente de « Frederika Bremer » Vice-présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et Politique des Femmes.



DE-CI, DE-LA

Dans l'Eglise nationale vaudoise.

M^{lle} Violette Rosset, diplômée de l'Ecole des ministères féminins, vient d'être installée comme aide de paroisse à Nyon.

Pour remplacer M^{lle} Inès Verly, qui a demandé d'être relevée d'une partie des fonctions qu'elle assume avec dévouement depuis quatorze ans, la paroisse de St-François à Lausanne a appelé comme aide des pasteurs M^{lle} Edith Junod.

qu'une troisième femme-médecin s'installa en Allemagne; et en 1894 quelques universités allemandes acceptèrent des femmes comme auditrices; et en 1898, celles-ci furent admises aux examens d'Etat et au début du XX^{me} siècle le nombre des femmes médecins s'accrut peu à peu.

La doctoresse Tiburtius jouit enfin d'une clientèle étendue, même dans la « bonne société », et poursuivit son activité bienfaisante jusque dans sa 64^{me} année, au moment où déjà de nombreuses femmes médecins exerçaient leur vocation dans des conditions bien autrement faciles que leur aînée. Elle mourut à Berlin en 1927 à l'âge de 85 ans.

A. TRUAN.

(Libre adaptation de l'allemand).

II. Une femme de grand cœur: Octavia Hill

Octavia Hill, qui naquit en 1838 et mourut en 1912, a laissé le souvenir d'une femme qui a su aimer ses semblables, qui a mis ses forces et ses capacités à leur service, et s'est efforcée de soulager les souffrances des plus déshérités d'entr'eux. Elle fut une pionnière de la réforme du logement: l'une des premières, elles mena la croisade en faveur du maintien de la ceinture de verdure autour de Londres. Elle réclama l'aménagement de jardins et de parcs publics, et elle défendit les droits des populations des régions rurales; co-fondatrice de deux importantes organisations, elle dirigea « the Charity Organisation Society » et « the National Trust », qui, après des débuts fort modestes, restent aujourd'hui son œuvre la plus marquante.

Les années de jeunesse d'Octavia furent tôt

33 professeurs
méthode
approuvée
programmes
individuels
gain de temps

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

École LEMANIA
LAUSANNE

Figures et portraits de femmes

I. Le centième anniversaire de la première femme médecin en Allemagne

Franziska Tiburtius, dont on a célébré le 24 janvier 1943 le 100^{me} anniversaire de naissance, fut la première femme médecin en Allemagne. Se rend-on compte de la somme d'énergie et de courage qu'il lui a fallu pour renverser la muraille de préjugés qui se dressait alors devant toute femme qui voulait faire des études! Aussi elle s'est acquis la reconnaissance de toutes celles auxquelles elle a ouvert une carrière jusqu'alors jalousement réservée aux hommes.

Une autre femme allemande, il est vrai, Charlotte Heidenreich von Siebold, avait déjà obtenu en 1817, à Giessen un doctorat en médecine avec une thèse de gynécologie, mais semble surtout avoir exercé son activité comme médecin-acoucheur, favorisée par sa double qualité de femme de médecin et de fille d'une sage-femme connue, tandis que Franziska Tiburtius fut la première en Allemagne à faire des études de médecine complètes.

Fille d'un propriétaire de l'île de Rügen, elle fut d'abord maîtresse d'école, mais la guerre de 1870-71 et l'influence de son frère médecin l'orientèrent vers la carrière médicale, soutenue qu'elle était par une fois ardente dans la valeur de sa mission. Ne pouvant étudier en Allemagne, où toutes les universités étaient fermées aux femmes, elle suivit les cours de l'Université de Zurich, non sans difficultés toutefois, car les étudiants manifestaient quelque hostilité à leurs

camarades femmes, et certains professeurs ne se faisaient pas faute de leur décocher des traits mordants et de leur rendre la vie dure. En Allemagne même toute société était fermée à une femme qui aurait osé faire de l'anatomie avec des étudiants! C'est donc dans des conditions très difficiles que Franziska Tiburtius conquiert ses grades; puis elle travailla à Dresde dans la clinique du Dr. Winckel, qui encouragea de sa sympathie cette nouvelle vocation féminine.

A la fin de l'année 1876, elle se rendit à Berlin, mais comme il n'y avait aucune possibilité pour une femme d'être admise aux examens d'Etat, elle se vit forcée, ainsi que sa collègue Emilie Lehmus de Fürth, d'ouvrir un cabinet de consultation privé avec l'autorisation tacite des pouvoirs publics, mais sans leur approbation. Seule la solidarité de ces deux femmes leur permit de tenir bon contre l'hostilité de leurs collègues masculins, et de plus l'accueil des Berlinoises leur fut plus favorable qu'elles ne s'y étaient attendues. Elles ouvrirent dans un quartier ouvrier une polyclinique qui, favorisée par la création récente des caisses d'assurance-maladie, répondit à un urgent besoin et fut fréquentée par un grand nombre de femmes ouvrières. Cette institution devint par la suite une clinique dirigée uniquement par des femmes médecins.

Mais l'opinion publique n'évolua que lentement; la presse gardait une attitude hostile, les journaux humoristiques toniaient en ridicule les femmes médecins et leur mention provoquait l'hostilité sur les bancs du Reichstag. Peu de femmes en Allemagne osèrent donc suivre leurs traces, d'autant plus que les auditoires et les examens d'Etat leur étaient interdits. Ce n'est qu'en 1890